
Botanique genevoise et le marronnier de la Treille



Marronnier officiel sur la promenade de la Treille (© Secrétariat général du Grand Conseil, 2011)

Dès le XVIII^e siècle s'affirme à Genève un esprit naturaliste qui doit autant à l'influence de Jean-Jacques Rousseau qu'aux travaux locaux de grands botanistes. C'est en effet dans la Cité de Calvin que professaient Augustin Pyrame de Candolle, Horace-Bénédict de Saussure ou Pierre Edmond Boissier. Le premier contribue à créer le Jardin botanique de Genève (1817), bientôt assorti d'un Conservatoire (1824), et fait ainsi prendre tout son essor à cette science « aimable », que la haute société pratiquait également par loisir. Cette vogue a contribué à faire de Genève la « Cité des parcs », tant elle abrite d'anciens jardins privés devenus arboretums, associant de longue date essences indigènes et exotiques rares...

Cet intérêt atypique a permis de réunir la cinquième collection mondiale d'herbiers et l'une des trois plus importantes bibliothèques en botanique systématique à Genève ; des connaissances ancestrales dont profitent à la fois le savoir académique et le savoir-faire botanique. Cet attachement reste aussi très présent au sein de la population, et se manifeste dans les caractéristiques mêmes du paysage genevois, modelé au fil des ans par la préservation des espèces, l'étude et la recherche botaniques. L'institution qui consiste à répertorier la date d'éclosion de la 1^{ère} feuille du marronnier de la Treille - façon d'annoncer le printemps instaurée en 1818 et prise en charge par le Sautier de la République - en est sans doute l'une des manifestations les plus populaires.

Localisation	GE
Domaines	Nature et univers
Version	juin 2018
Auteur	Olivier Schinz

Lebendige traditionen
traditions vivantes
tradizioni viventi
tradiziuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Les relations particulières qu'entretiennent les citoyens genevois avec la nature se manifestent de manières différentes quoique liées entre elles. On constate tout d'abord l'attachement des Genevois comme de leurs collectivités publiques à la pratique de la botanique, du jardinage et – plus généralement – à la sauvegarde de la nature. A cela s'ajoute leur curiosité « botanico-météorologique », c'est-à-dire l'observation des signes de la nature dans une perspective à la fois climatique et festive. Enfin, l'intérêt scientifique évident qui se manifeste dans la région depuis plus de deux siècles – et dont l'exemple le plus frappant est l'herbier des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, l'un des plus importants du monde avec ses quelques 6 millions d'échantillons – complète la démonstration d'un amour pour la botanique typiquement genevoise.

Trois siècles d'intérêt : le volet populaire de la tradition

Vers 1700, l'élite genevoise s'ouvre au cartésianisme et à l'observation des phénomènes de la nature, tout en s'imprégnant de l'art de vivre raffiné élaboré par la cour de Louis XIV, qui accorde une place de choix à la promenade et à la sociabilité en plein air à l'ombre d'arbres plantés en allées. C'est d'ailleurs à la campagne, au milieu des vignes et d'aires bocagères, que prennent place les premiers aménagements de jardins plantés au cordeau.

L'éloignement temporaire de la ville est ainsi propice à la poursuite de loisirs jugés utiles à l'avancement de connaissances partagées, orientées sur des préoccupations touchant aussi bien à l'amélioration des rendements agricoles (Nicolas de Saussure) qu'à l'étude de la physiologie végétale (Charles Bonnet ou Jean Senebier). Tandis que les uns s'adonnent à des recherches rigoureuses, d'autres accueillent avec fierté dans leurs jardins d'agrément de nouvelles essences en provenance du bassin méditerranéen et du Proche-Orient, de la côte orientale des Etats-Unis voire de l'Extrême-Orient. D'autres encore constituent des herbiers de plantes séchées ou de dessins botaniques aquarellés, comme Jean-Jacques Rousseau dans les années 1770 à Paris ou Rosalie de Constant de Rebecque (originaire de Vaud et Genève) dès 1795. En 1791, la « Société de physique et d'histoire naturelle » est créée, et, inspiré par ce même élan, Marc-Louis Rigaud observe année après année l'éclosion de la première feuille du marronnier de la Treille à partir de 1808.

La décision tardive des autorités publiques (1817) de créer, à l'instigation d'Augustin-Pyramus de Can-

dolle – alors déjà internationalement reconnu – un jardin botanique public pérenne dans les Bastions donne une assise scientifique à ce mouvement général d'intérêt pour les espèces végétales. Bien qu'acquérant le statut de science à part entière seulement avec l'arrivée de de Candolle et la création du Jardin botanique à Genève, la botanique genevoise, science « aimable » par excellence, prend déjà avant cela son essor grâce à de nombreux amateurs passionnés, particulièrement actifs dès le milieu du XVIII^e siècle, que ce soit dans des jardins « privés » – tels ceux de Horace-Bénédict de Saussure, Henri-Albert Gosse et Isaac-Louis Gaudy – ou des herbiers personnels, comme ce fut notamment le cas pour Jean-Antoine Colladon et Louis Jurine.

Au XIX^e siècle, François-Jules Pictet de la Rive, élève de de Candolle alors devenu professeur de zoologie et de paléontologie, fait notamment ériger, dans son parc privé de Genthod, une collection de conifères à caractère scientifique dont les cimes se distinguent parmi les toits des serres et des orangeries construites à sa demande. De nombreuses associations d'émulation – s'adressant avant tout à des amateurs avertis – naissent ainsi durant cette période, à l'image de la « Société d'horticulture de Genève » en 1855 ou de la « Société botanique de Genève » en 1875.

Henri Correvon (1854-1939) consacre quant à lui sa vie aux plantes alpines et crée notamment en 1902 le Jardin de Floraire qui, à la fin des années 1930, comporte déjà plus de 18'000 variétés de plantes. Toutes sont identifiées par étiquettes et – grâce à un catalogue publié régulièrement – sont envoyées dans le monde entier à des amateurs, horticulteurs ou botanistes. Racheté en 1980 par la commune de Chêne-Bourg, son jardin, ou plutôt ce qu'il en reste, est cependant transformé en parc public et ne recèle aujourd'hui plus rien de la grande richesse des plantes alpines cultivées alors.

La première guerre mondiale marque un tournant pour les grands jardins privés : on observe une tendance générale à la simplification, tandis que les terrains agricoles aux abords de la ville sont peu à peu lotis, marquant ainsi la disparition d'espaces naturalisés. En 1970, année internationale de la nature, le canton de Genève lance par ailleurs un inventaire de tous les arbres hors forêts existant sur sol public et privé, avec un pointage des arbres de grande valeur botanique. La population genevoise marque dès cette époque un attachement viscéral aux spécimens centenaires, isolés ou en alignement, et les nombreux référendums accompagnant des projets de nouvelles constructions sont les marques les plus visibles de cette formidable affection. Ce recensement est en

cours d'actualisation dans le cadre de l'inventaire cantonal des arbres hors forêts. En 2006 enfin, un premier inventaire des jardins historiques est en outre achevé par l'ICOMOS et permet lui aussi de mettre en avant la diversité et l'intensité de cette tradition sur sol genevois.

D'autres éléments témoignent aujourd'hui encore de la grande importance que les Genevois attachent à cette longue tradition populaire. Ainsi Genève mérite bien son surnom de « Cité des parcs » puisque de nombreux espaces verts – abritant des collections inestimables d'essences indigènes ou exotiques – ont appartenu à de grandes familles genevoises. En créant ces sortes d'arboretum, celles-ci attestaient de leur attachement à la botanique, faisant ensuite don de ces collections à la communauté genevoise, dans le souci de les préserver.

Un autre fait significatif tient sans doute au regain d'intérêt actuel pour les variétés locales de fruits et légumes, dont le cardon de Plainpalais – introduit à Genève au XVI^e siècle – est l'emblème le plus typique. Enfin, sur le plan scientifique, près de 80 amateurs et professionnels ont unis leurs efforts pour produire l'Atlas de la Flore du canton de Genève, vaste enquête ayant permis de récolter plus de 100'000 données relatives à la distribution des plantes sauvages du territoire cantonal.

Une touche botanico-météorologique : le marronnier de la Treille

L'observation de l'éclosion de la première feuille du marronnier de la Treille, situé en Vieille Ville de Genève, est la deuxième expression la plus évocatrice de cette tradition. Régulière, populaire et largement reprise par les médias régionaux, mais aussi nationaux et internationaux, cette manifestation a débuté en 1808 et reflète depuis lors avec constance l'attachement des Genevois à l'observation des signes et des manifestations diverses de la nature.

Les premières observations furent effectuées en 1808 par Marc-Louis Rigaud, qui poursuivit cette activité jusqu'en 1831. Dès 1818, le premier sautier nommé après la Restauration, Théodore-Marc Paul, entreprit toutefois les mêmes observations sur un autre marronnier. C'est à lui et à l'ensemble de ses successeurs exerçant la fonction de sautier (Maria Anna Hutter étant aujourd'hui la treizième personne à assumer cette tâche) que l'on doit la poursuite de cette tradition sur trois marronniers successifs : le premier de 1818 à 1905, le second de 1906 à 1928 et le troisième depuis 1929.

Le choix du marronnier officiel, lorsqu'il doit être remplacé, est dévolu au sautier en personne. Le marronnier actuel se démarque à ce titre de ses nombreux voisins plantés sur la promenade de la Treille par la présence d'une plaque officielle portant la mention suivante : « Marronnier officiel. Depuis 1818, le sautier de la République observe sur l'un des marronniers de cette promenade l'éclosion de la première feuille. C'est sur cet arbre que se portent, depuis 1929, les observations ». Le premier des marronniers observés fut longtemps connu sous le nom de « marronnier du père Ruff », en hommage à Jean-Paul Ruff, sautier et observateur durant 45 années (1858-1903).

Dès les premiers jours de l'année – voire exceptionnellement au mois de décembre déjà – le sautier surveille le marronnier officiel et attend que la première feuille se détache du bourgeon. La nouvelle est alors communiquée au public et aux médias et la date inscrite méticuleusement sur une tablette, recouverte d'un parchemin, portant la mention « Observations sur la sortie des premières feuilles aux marronniers de la Treille ». Cette tablette se trouve dans la salle du Conseil d'Etat et elle est enfermée depuis 1983 dans une custode la protégeant des aléas des manipulations successives.

Lorsqu'on examine les dates consignées depuis 1818, on constate que le débourrement semble de plus en plus précoce... même si divers articles scientifiques ont été écrits autour de ces observations, il faudrait cependant pouvoir isoler les nombreux facteurs (climatiques ou météorologiques) qui déterminent l'éclosion de cette première feuille pour conclure à un éventuel réchauffement climatique. L'observation, si elle est effectuée de manière précise et régulière, ne permet en effet pas à elle seule de mettre en évidence l'évolution du climat d'une région donnée, tant elle semble dépendre également de facteurs locaux.

Les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, garants du volet scientifique de la tradition

Le troisième élément d'importance de la tradition botanique est à n'en pas douter son volet scientifique, porté par les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB). La tradition s'y exprime au travers des cinq missions des CJB : explorer ; conserver ; mener des recherches en floristique, en taxonomie et en nomenclature botanique ; enseigner et protéger. Depuis 250 ans, l'exploration botanique de territoires inconnus a à ce titre permis l'observation et la récolte de très nombreuses espèces végétales dans leur milieu puis leur montage en herbier – des

pratiques codifiées dès 1821 par de Candolle dans son « Instruction pratique sur les collections botaniques, à l'usage des voyageurs ». Tous les herbiers constitués au cours de l'histoire par l'ensemble des porteurs de cette tradition sont par ailleurs réunis aujourd'hui au sein de l'herbier des CJB qui, avec plus de 6'000'000 spécimens, se place au cinquième rang mondial.

Les plantes vivantes et/ou les graines récoltées du terrain sont cultivées avec soin dans les plates-bandes du Jardin botanique, qui détient actuellement des collections très anciennes de plantes alpines de rocaïlle et des collections d'espèces rarissimes de palmier, de plantes grasses ainsi que des représentants de la famille des « Gesneriaceae », reconnues d'importance mondiale pour la biodiversité. La conservation d'espèces menacées vivant dans la nature perpétue la grande tradition de la culture des plantes rares du Jardin de Genève. Les premiers directeurs, de Candolle et son fils Alphonse (1806-1889), attestent d'ailleurs l'existence de cette activité dès 1823.

Au cours de son histoire, la recherche en botanique a été menée le long de trois axes principaux : la floristique, la taxonomie et la nomenclature. Depuis l'origine des CJB, de Candolle et ses descendants ont visé à décrire l'ensemble des taxons connus (c'est-à-dire les ensembles ou sous-espèces botaniques) par le biais de flores, en les énumérant selon la classification la plus adaptée soit pour un pays donné, soit pour le monde entier. Dans ce travail, les chercheurs genevois se concentrent aujourd'hui comme naguère sur quatre parties du monde : le bassin méditerranéen, l'Amérique tropicale, l'Afrique tropicale et la région médio-européenne alpine.

La recherche taxonomique sur des groupes donnés de plantes existe à Genève depuis plusieurs siècles : à l'aube du XIX^e siècle, Augustin Pyrame de Candolle produisait par exemple déjà des monographies consacrées aux légumineuses biloculaires (1800) et aux plantes grasses (1799-1802). Alphonse de Candolle nous offrait quant à lui une « Monographie des Campanulées » (1830) tandis que Pierre Edmond Boissier publiait plusieurs travaux sur le genre « Euphorbia » et la famille des crucifères, et qu'Emile Burnat s'occupait du genre « Rosa » en 1887. Charles Baehni, actif au milieu du XX^e siècle, était quant à lui un spécialiste des « Sapotaceae ». Dans la même perspective, on trouve actuellement dans la région de nombreux conservateurs spécialistes d'une famille botanique, notamment des « Aquifoliaceae », des « Arecaceae », des « Dicranaceae », des « Gesneriaceae », des « Parmeliaceae » et des « Sapotaceae ».

La spécificité de Genève dans la nomenclature botanique est illustrée par le fait que ses règles ont été pour la première fois codifiées par A. P. de Candolle, qui a fait du principe fondamental de priorité un pilier de la discipline, impliquant que quel que soit l'auteur concerné ou invoqué, le nom d'une plante doit rester celui qui lui a été donné en premier. Son fils Alphonse met ensuite en place, en 1867, un jeu de textes qu'il nomme « Lois de la nomenclature botanique », avec pour fondement le fait que ces lois doivent constituer l'expression d'un consensus et ne peuvent être futilement remises en cause. Sous sa houlette, le premier « Code international de nomenclature botanique » et sa jurisprudence sont approuvés à Paris en août 1867. Au début du XX^e siècle, John Briquet devient quant à lui une autorité reconnue de la nomenclature botanique et résume, au Congrès de Vienne (1905), toutes les propositions adoptées de modifications des Lois de la nomenclature depuis leurs origines.

Les deux dernières missions des CJB – protéger et enseigner – découlent naturellement des savoirs acquis par la pratique quotidienne de la tradition botanique. L'enseignement de la botanique systématique à l'Université de Genève est ainsi dévolu, par convention, aux chercheurs des CJB qui perpétuent et transmettent de la sorte les savoirs scientifiques accumulés dans l'exercice quotidien de leur profession. L'ensemble des savoir-faire y relatifs sont quant à eux transmis de manière orale au sein des CJB : étudiants universitaires, apprentis jardiniers ou « préparateurs d'herbiers » et autres stagiaires apprennent ainsi progressivement au cœur de l'institution l'ensemble des savoir-faire qui leur permettront de remplir leurs fonctions respectives. Cet enseignement s'adresse aussi au grand public et aux groupes scolaires, en particulier par le biais d'expositions, de visites, de conférences et d'animations diverses.

Mesures de sauvegarde nécessaires

Le volet scientifique de la tradition botanique genevoise semble le plus menacé. La pratique de la recherche en taxonomie disparaît en effet progressivement des universités, remplacée par des pratiques de recherche plus techniques. Les herbiers et les bibliothèques botaniques cèdent ainsi la place à des appareils de haute technologie, servant par exemple au décodage de l'ADN. Seuls quelques musées en Europe, comme les CJB, s'imposent comme derniers détenteurs de connaissances taxonomiques végétales et du savoir-faire permettant de les faire naître. D'autres savoir-faire sont cependant également menacés, comme ceux liés au montage d'herbiers, qui ne bénéficient pas d'une formation académique ou

d'un apprentissage, au même titre que d'autres pratiques visant la conservation d'êtres vivants telles que la taxidermie.

Informations

Christine Amsler, Isabelle Bovay, Miltos Thomaïdes (Ed.): 2008, Jardin, Jardins. Trois siècles d'histoire des jardins à Genève. Gollion, 2008

John Briquet : Le Conservatoire botanique de Genève. L'importance internationale de ses collections scientifiques. Sa situation actuelle. Genève, 1926 (Ed. anglaise: The botanical Conservatory of Geneva. The international importance of its scientific collections. Present situations)

John Briquet : Genève. Centre international de botanique. [S.l.], [s.d.]

Charles Baehni : Genève et ses botanistes voyageurs. In : Histoire des sciences à Genève. Exposition du 15 avril au 30 juin 1955, Musée Rath. Genève, 1955, p. 41-52

Hervé Maurice Burdet, Hubert Romain Greppin, Rodolphe-Edouard Spichiger : Le développement de la botanique à Genève. In : Botanica helvetica vol. 100. Bâle, 1990, p. 273-292

René Sigrist, Patrick Bungener : The first botanical gardens in Geneva (c. 1750-1830). Private initiative leading science. In : Studies in the History of Gardens & Designed Landscapes vol. 28. London, 2008, p. 333-350

Franz A. Stafleu : Charles Baehni and the Great Tradition. In : Boissiera vol. 11. Genève, 1965, IX-XXXIX

Pierre Stoller, Roger Beer : La première feuille du marronnier de la Treille. Genève, 1994

[Les conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève](#)

[Le Marronnier de la Treille](#)

Contact

République et canton de Genève, Service cantonal de la culture et sport
marcus.gentinetta@etat.ge.ch

Les conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève
Didier.Roquet@ville-ge.ch